

Nombre de membres composant le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice	45
Présents ou représentés à la séance	43
Excusés.ées	8
Absents.....	2

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS
EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2021-04-26-P:

Modification de la liste des événements municipaux ouvrant droit à dérogation au contingent mensuel de 25 heures supplémentaires

SÉANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le **quinze avril** les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf avril**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme VIENNEY, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, Mme INDJA, M. BERTRAND, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS,

EXCUSES-REPRÉSENTÉS

Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme GARNIER	a donné mandat à	M. MORA
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
Mme JANIAUX	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	M. MATHIEU

ABSENTS

Mme AVOGNON ZONON, M. LEBLANC

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. CORNELIS ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Délibération n°2021-04-26-P

Modification de la liste des événements municipaux ouvrant droit à dérogation
au contingent mensuel de 25 heures supplémentaires

LE CONSEIL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

VU le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du 1^{er} alinéa de l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

VU le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 modifié relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mars 2003 relative au régime indemnitaire du personnel communal modifiée par les délibérations en date du 29 septembre 2011 et 27 septembre 2018,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'actualiser la liste des événements municipaux ouvrant droits à dérogation au contingent mensuel de 25 heures supplémentaires,

À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE

Article 1 : de modifier la liste des événements mentionnés à l'article 3 de la délibération n°03.03.13.P du 27 mars 2003 comme suit :

- Fêtes de la Madelon
- Brocantes
- Événements climatiques nécessitant des mises en sécurité dans la ville
- Participation aux scrutins électoraux
- Course pédestre « les 5 et 10 kilomètres de Fontenay »
- Nature en ville
- Journée de l'animal
- Marché de Noël, les marchés partagés et le marché paysan
- Centre de vaccination

Article 2 : les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal au chapitre 012

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le 21 AVR. 2021
Publication
le 22 AVR. 2021
Notification
le
Certifié exécutoire

Le Maire,
Pour le Maire,
Adjointe Déléguée
Anne KLOPP

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire
Pour le Maire,
Adjointe Déléguée
Anne KLOPP